



## SOYEZ ALERTÉ, PRÉVENU, INFORMÉ

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre **commune** grâce à l'application **PanneauPocket**

**OFFERT PAR  
VOTRE  
MAIRIE**

### TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT

Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET  
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

## EN 4 CLICS

1

Ouvrez votre application  
"PlayStore", "AppStore" ou  
"AppGallery" sur votre  
téléphone ou sur votre tablette




2

Tapez **PanneauPocket**  
dans la barre de recherche  
en haut de l'écran ou en bas  
à droite grâce à la loupe  
(selon les téléphones)

3

Le logo de PanneauPocket  
apparaît à côté de l'application  
PanneauPocket en tête de liste.  
Cliquez sur "**Installer**" ou  
"**Obtenir**".

4

Il ne vous reste plus qu'à  
**cliquer** sur le  à côté du  
nom de votre commune. Vous  
recevrez les notifications de  
son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre  
téléphone / votre tablette !

Retrouvez également depuis un ordinateur toutes les infos et alertes des  
communes sur **app.panneaupocket.com**

## BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

Décembre 2020—N° 9

Le magazine de votre commune

# LAMONZIE-SAINT-MARTIN Le Mag

Décembre 2020



## Mairie LAMONZIE SAINT MARTIN



### Dans ce numéro :

#### Vie municipale

Editorial du Maire	3
Présentation de l'équipe municipale	4-5
Octobre rose	6
Dossier Budget et COVID	7
<b>Vivre en harmonie à Lamonzie Saint Martin</b>	
La commission sociale / Urbanisme	8
SMD3 et redevance incitative	9
Diaporama photos	10-11
Panneau Pocket	12

14, Avenue de Bergerac  
24680 Lamonzie St Martin  
Tél : 05-53-24-07-15



Directeur de la publication :  
Thierry Auroy-Peytou, Maire  
Rédactrice en chef : Natacha Murat-Gévrin  
Rédaction : commission communication  
Imprimé à 1300 exemplaires  
Dépôt légal : à parution

mairie@lamonzie-saint-martin.fr



21 février - Goûter gourmand organisé par Les partenaires de l'école



Cérémonie du 8 mai



26 mai - Installation du conseil municipal



11 juillet - Installation des élus de la CAB



25 sept - Réunion avec les présidents d'associations



Réunion de l'exécutif tous les lundis matins



Cérémonie du 11 novembre



4 janvier 2020 - Vœux du Maire à la population



9 janvier - Vœux de la FNACA



25 janvier - Soirée années 80 organisée par le FLR



1er février - Repas cochon organisé par le comité des fêtes



Côté coulisses - La préparation



Week-end des 8 et 9 février - Salon du Bien-être



Point hebdomadaire avec M. Doudet, garde de voirie.



C'est avec plaisir et solennité que je m'adresse à vous par l'intermédiaire de ce bulletin municipal de fin d'année. Merci pour la confiance que vous avez témoignée à la nouvelle équipe municipale en mars dernier. Je souhaite d'ailleurs remercier les adjoints et conseillers municipaux qui m'entourent, pour la qualité de leur travail, leur motivation, leur implication dans l'ensemble des dossiers depuis notre installation. Notre équipe a été profondément renouvelée, ce qui a nécessité une période d'adaptation pour prendre connaissance des projets en cours et à venir. Merci également à l'équipe précédente qui a mené à bien de nombreux et importants travaux à mes côtés. Nous ne sommes pas seuls dans cette tâche passionnante, puisque dorénavant une commission extra-municipale permet d'associer largement les habitants qui le souhaitent. Je remercie d'avance celles et ceux qui souhaitent nous aider dans la gestion des affaires communales. La diversité des points de vues et des expériences est une force. Avec l'exécutif et le conseil municipal, 2021 sera une année d'études et de réflexions. Un diagnostic de territoire sera entrepris afin d'étudier au mieux nos besoins et établir un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour préparer notre Lamonzie de demain. Ensemble et avec la commission extra-municipale, nous serons tous associés !

Permettez-moi également de vous dire le bonheur que j'ai à œuvrer tous les jours au service de notre commune et de toutes les lamonziennes et lamonziens. La responsabilité qui est la mienne n'est pas toujours une sinécure mais elle est incomparable, riche des rapports humains que nous pouvons entretenir. Outre l'élection municipale, l'année 2020 aura été dense au niveau communal. Le contenu de ce bulletin municipal en témoigne. Je veux bien sûr parler de cette pandémie, terrible, mondiale et à laquelle nous avons dû faire face, parfois dans l'urgence mais toujours avec beaucoup de ténacité.

Lors de la cérémonie des vœux de l'an passé, où je fai-

sais un bilan de l'année écoulée, j'étais loin d'imaginer que quelques semaines plus tard, nous aurions à faire face à un évènement sanitaire qui allait bouleverser notre commune et compromettre certains de nos projets. Malgré tout, nous avons voulu maintenir nos relations, vous écouter, vous téléphoner, vous rencontrer autant que possible et assurer la cohésion éducative en accueillant les élèves à l'école, ouvrant l'accueil de la mairie. Ces actions ont permis néanmoins d'adapter une amélioration au quotidien de votre sécurité et celle de vos enfants. Merci à ces derniers de porter le masque à l'école avec sérieux.

Sans vouloir établir une liste à la Prévert, il apparaît important de montrer que notre commune ne manque pas d'énergie !

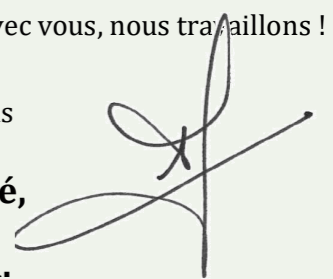
Je suis confiant pour 2021, confiant pour vous retrouver dans de bonnes conditions et reprendre le chemin de la construction de notre chère Lamonzie-Saint-Martin.

Dans l'ombre, pour vous et avec vous, nous travaillons !

Bonne année à toutes et à tous

**Votre maire passionné,**

**Thierry Auroy Peytou.**





1<sup>er</sup> adjoint en charge des ressources humaines et des affaires générales

Jean-Claude DEGAUGUE



2<sup>ème</sup> adjointe en charge des affaires scolaires et des services à la personne

Conseillère communautaire

Catherine LAROCHE



3<sup>ème</sup> adjoint en charge de la politique de l'aménagement du territoire et des grands projets

Jean-Pierre FRAY



Conseillère déléguée en charge de la vie locale et des bâtiments communaux

Marie-Thérèse COLORADO



Conseiller délégué en charge du suivi des travaux et du service technique

Jean-Pierre MAUVAIS



Conseillère inscrite aux commissions : communication vie associative et gîtes

Amandine FONSEGRIVE



Conseiller inscrit aux commissions : ressources humaines

Pierre GANDELIN



Conseiller inscrit aux commissions : aménagement du territoire

David GUILLOT



Conseillère inscrite aux commissions : environnement, ressources humaines

Françoise PAUTY



Conseillère inscrite à la commission : scolaire

Sandra PAYEUR-FERNANDES



Conseiller inscrit aux commissions : environnement et aménagement du territoire

Jacques RODRIGUEZ



Le mode de paiement et de collecte des ordures ménagères va évoluer dans les prochaines années. Le SMD3 (Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne) est chargé de cette transformation



Ce qui changera pour vous :

- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères, actuellement prélevée sur les impôts fonciers, sera remplacée par une redevance incitative (inciter les citoyens à réduire leurs déchets finaux et à faire le tri)
- La somme à payer dépendra directement de la composition de la famille et du volume d'ordures ménagères produit. La partie des déchets triés (sac jaune actuellement) reste non soumise à cette taxe.
- Le mode de collecte est susceptible de changer : bacs individuels équipés de puces (2 poubelles par famille dont la taille dépend de la composition familiale) en porte à porte, ou point d'apports volontaires où vous devrez amener vos déchets. Ces points d'apport nécessitent une carte magnétique pour ouvrir les accès.
- Le mode de facturation est celui d'un forfait annuel comportant un certain volume. Tout dépassement du volume fait l'objet d'une facturation supplémentaire.



Le but, afin de respecter les différentes lois de transition énergétique est de réduire le volume des déchets finaux, non recyclables. Il s'agit de lois nationales, et la Dordogne ne peut faire autrement. Plus de 6 millions de Français sont déjà à la redevance incitative, de nombreux pays européens l'utilisent déjà, certains depuis une trentaine d'années.



Afin d'accompagner cette transition, la Mairie va suivre le cadencement suivant :

- Dès que la situation sanitaire le permettra, des réunions de quartier seront organisées afin de répondre à vos légitimes interrogations avec la participation du SMD3 et de la CAB.



Vous pouvez d'ores et déjà acquérir votre composteur auprès du SMD3.

D'une capacité de 300 ou 600 litres à 10 ou 20 €, il vous permettra de réaliser le compost pour votre jardin en réduisant vos déchets alimentaires.



Merci à toutes les personnes de plus de 65 ans ayant répondu au « plan d'alerte et d'urgence » en juillet dernier.

Cela nous a permis pendant le bref temps de canicule et la seconde période de confinement d'appeler chacun d'entre vous afin de nous assurer que vous ne rencontriez aucun problème majeur.

Pour ceux qui souhaiteraient être appelés, il est toujours temps de vous manifester auprès de la commission sociale via le secrétariat de la mairie (05.53.24.07.15).



« Nous aurions été très heureux, nous les élus, de retrouver nos aînés de plus de 78 ans autour du traditionnel repas de fin d'année, comme les années précédentes.

Malheureusement, la conjoncture aujourd'hui est telle que nous passerons chez chacun d'entre vous, en respectant les gestes barrières, pour vous remettre un colis de Noël avec des produits régionaux, et vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année en espérant aborder une année 2021 plus clémente. »

Ces colis seront distribués entre le 14 et 23 décembre 2020.

La commission sociale est l'une des artères du conseil municipal. Sa mission est d'accompagner des personnes vulnérables et parfois dépendantes dans les démarches de la vie quotidienne.

En toute discrétion, Madame Catherine Laroche, accompagnée des conseillers municipaux composant la commission sociale, apportent aide et secours, téléphoniquement et/ou physiquement, à des personnes souvent âgées et esseulées.

Le mardi ou le jeudi matin l'adjointe épaulée de M<sup>mes</sup> Isabelle Hiernard, Marie-Thérèse Colorado, Nicole Colas ou M. Xavier Faure, de les commissions sociale et scolaire vous reçoivent en mairie sur rendez-vous pour toute question.

Pour les colis qui vous seront offerts, nous soutenons les Etablissements Spécialisés d'Aide au Travail de notre secteur en l'occurrence, Les Papillons Blancs.



Monsieur le Maire a eu la joie d'envoyer à Monsieur et Madame GUERIN un diplôme pour fêter leurs 66 ans de mariage, avec les félicitations de la municipalité.

A tous ceux qui célébreront dans les années à venir leurs 50, 60 ou plus Années de mariage, faites vous connaître auprès de la mairie, si vous le souhaitez, afin que nous marquions cet événement ensemble si la conjoncture sanitaire le permet.

RAPPEL D'URBANISME

Pour toute construction quelle qu'elle soit (abri de jardin, garage, extension d'habitation, terrasse couverte, piscine même hors sol, clôture sur le domaine public ou privé, portail d'entrée), une demande préalable est à faire impérativement à la mairie.

Certaines règles d'implantation sont à respecter scrupuleusement.

Pour les propriétaires possédant des annexes (grange, hangar, garage) et qui désirent dans l'avenir changer leur destination (gîtes, maison d'hôtes, habitation indépendante), ils doivent en informer assez rapidement la mairie.



4<sup>ème</sup> adjointe en charge de la communication, l'événementiel et de la jeunesse

Natacha MURAT-GEVRIN



5<sup>ème</sup> adjoint en charge de l'environnement des infrastructures, des fossés et des ruisseaux

Jean-Jacques BORSATO



6<sup>ème</sup> adjointe en charge de la vie culturelle, sportive et associative

Sandra HEBLE



Conseillère inscrite aux commissions : scolaire, environnement et sociale

Nicole COLAS



Conseiller inscrit aux commissions : sociale, environnement et travaux

Patrice DOUBLET



Conseiller inscrit aux commissions : scolaire et sociale

Xavier FAURE



Conseillère inscrite aux commissions : sociale, scolaire, communication et ressources humaines

Isabelle HIERNARD



Conseiller inscrit aux commissions : environnement et ressources humaines

Benoit LASSERE-LARGE



Conseiller inscrit aux commissions : ressources humaines, gîtes, vie associative et communication

Bruno NOREVE



Conseillère inscrite aux commissions : sociale, scolaire, aménagement du territoire

Elodie TRAQUET



Conseillère inscrite aux commissions : sociale et scolaire

Maryline TRUEL



Membres de la commission extra-municipale

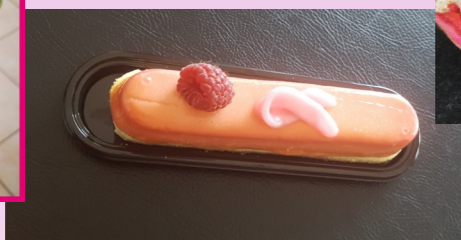
Karine SERGENTON Patrick de NAEYER

et les colis de Noël pour les aînés âgés de plus de 78 ans.



**S**amedi 10 octobre dernier, une cinquantaine de marcheurs se sont retrouvés à l'église St Sylvain pour soutenir la recherche contre le cancer du sein. Le parcours établi par l'étoile sportive a permis aux participants de suivre les bords de la Dordogne jusqu'au pont où la rencontre avec ceux de Bergerac s'est opérée afin de se poursuivre jusqu'au stade de Prigonrieux.

**L**es Lamonziens ont été solidaire dans cette action : l'achat de goodies (tee-shirts, casquettes, porte-clés...), des tirelires customisées à l'effigie d'octobre rose chez tous les commerçants ainsi que l'implication particulière de l'association des couturières, de la Boulangerie « Frédéric et Christelle » avec la vente d'un gâteau, du Solopac avec leur pizza rose et du garage TM24 avec la décoration d'une voiture pour l'occasion.



**L**e jeudi 19 novembre a eu lieu la remise d'un chèque en faveur du Comité Féminin Dordogne de dépistage des cancers dans le cadre du mois d'Octobre Rose.

**5 416 €** ont été récoltés dans les trois communes par les partenaires de l'opération, les différentes associations qui ont œuvré autour de cette action. La remise s'est faite à la mairie de Bergerac en présence de Monsieur Jonathan Prioleaud, Maire de Bergerac, de Monsieur Olivier Dupuy, Maire de Prigonrieux, de Madame Sandra HEBLE, élue à Lamonzie St Martin, de Madame Annie Le Cam, Présidente du Comité Féminin Dordogne et des deux clubs services coorganisateur, les Agora et Ladies Circles.



« Un grand merci à vous tous et toutes qui avez participé à cette action....Cette manifestation fut une grande réussite malgré les conditions sanitaires dans laquelle nous nous trouvons.

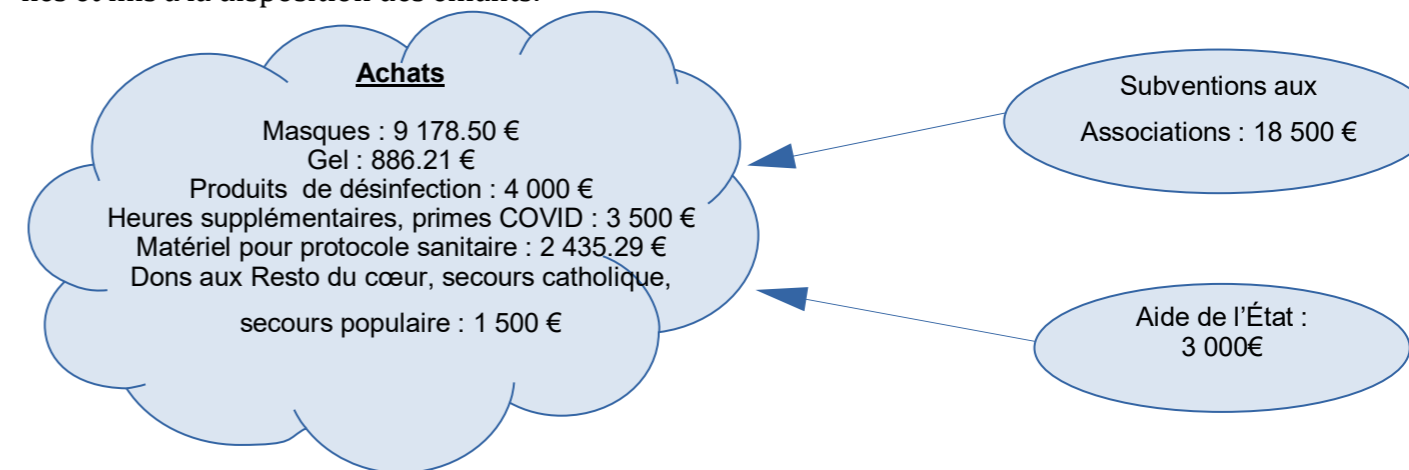
La municipalité, les associations ainsi que vous, lamonziens, ont œuvré dans un même objectif : la réussite d'octobre rose. »

N'oublions pas : 1 femme sur 8 développe un cancer du sein au cours de sa vie. Mais détecté tôt, ce cancer se guérit dans 9 cas sur 10. Dans cette optique, le Comité Féminin Dordogne est mobilisé pour sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein. Se faire dépister comporte de nombreux avantages comme l'augmentation des chances de guérison, des traitements moins lourds .....

**L**a période de crise sanitaire nous a contraints de faire des dépenses non prévues, tel que masques, gel et autres produits, ainsi que la mise en place du nouveau protocole.

La somme destinée aux subventions des associations a contribué à payer une partie de ces dépenses et nous avons également obtenu un remboursement de l'état de 3 000 €.

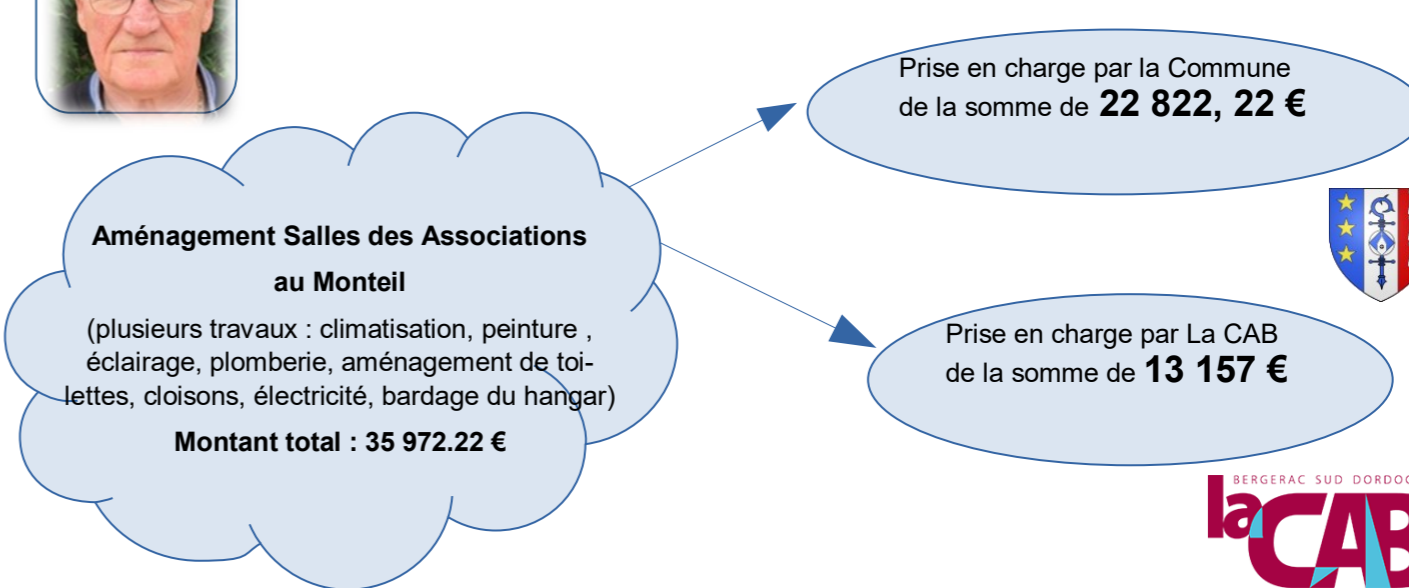
La solidarité avec le département a également permis de distribuer un masque lavable et la fabrication par les couturières de notre commune de masques destinés et mis à la disposition des enfants.



**L**a fermeture des salles au public a privé la mairie d'environ 20 000€ de recettes de location dans le budget communal cette année.

D'autre part, pour lutter contre cette crise sanitaire, la CAB propose aux communes un plan de relance pour l'engagement de travaux effectués par des entreprises locales.

Nous avons donc décidé, pour remercier une nouvelle fois les associations de notre commune de solliciter cette aide pour contribuer à l'amélioration des structures mises à leur disposition afin d'améliorer leur vie quotidienne et l'organisation de leurs futures manifestations.



**L**a CAB a mis en place le dispositif « Ticket CAB'ACHAT » qui permet de soutenir l'économie locale. Pour 6 bouteilles achetées à Quai Cyrano ou chez l'un des cavistes ou cave coopérative du territoire, le client se verra remettre par l'office de tourisme de Bergerac un ticket CAB'ACHAT d'une valeur de 20 € valable chez les commerçants partenaires sur l'ensemble du territoire de la CAB.